

Bulletin
Municipal

N° 80

Cléry-saint-André
Janvier
2018

DOSSIER MI-MANDAT



Elagage
Abattage délicat
Rognage de souches
Gestion d'espaces boisés
Contrat de tonte
Taille de haie

Charles BAECHLER | **Alexis RENARD**
07 86 85 57 56 | 06 11 99 07 05
Au service de l'Arbre et du Jardin

arborescence.pjf@orange.fr
1428 bis rue plaine d'Azenne
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ



Entreprise
Mellado Patrick

37 rue du Village • 45370 Cléry Saint André
Tél, Fax : 02 38 45 93 08 • Mobile : 06 86 18 55 91
Siret : 433010188 RM 45 • N° TVA : FR7743301018800012 • APE : 4391 BZ

www.emp-toiture.fr
contact@emp-toiture.fr



architecte atelier d'AMH

CONSEILS
CONCEPTION
REALISATION
SENSIBILISATION

Atelier d'Architecture Marie Hubert
Architecte DE-HMONP
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
tél:06.73.79.78.10 - atelier.d.amh@gmail.com



BRICO MARCHÉ

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél.02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN



thélem
assurances

Malussés,
Résiliés alcoolémie,
non paiement,
Contactez-nous

 SwissLife

Patrick GUENEUGUES
Agent Général

181, rue du Maréchal Foch
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 95 85
Fax 02 38 45 78 06
clery.saint.andre@thelem-assurances.fr
N° ORIAS : 07006761



VERGER
SARL

AMENAGEMENTS EXTERIEURS
Terrassements - Clôtures - Allées
CLÉRY ST ANDRÉ - 02 38 45 35 13



SARL ANTONIO - CÉDRIC

COUVERTURE - ZINGUERIE
VELUX - EPDM
DEMOUSSAGE
ISOLATION DE TOIT

Siège Social: 49, route de la Ferté - 45150 - JARREAU 12, rue de la Fontaine - 45370 - CLÉRY ST ANDRÉ

Tél/fax : **02.38.59.97.75** **06.88.75.74.76**
sarlantoniocedric.over.blog.com



Chères Cléricoises, chers Cléricois,

En cette année 2018, centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, je vous présente des vœux de paix pour notre pays, des relations constructives et apaisées entre Cléricois. Bonne année et bonne santé à chacun d'entre vous. Voilà 4 ans, vous avez décidé de me faire confiance avec mon équipe pour poursuivre le développement réfléchi de notre belle ville de Cléry-Saint-André. Quatre ans, où nous avons mis tout en œuvre pour améliorer votre cadre de vie et faire de Cléry une cité attractive et dynamique. Ces réalisations, ces actions vous furent présentées en réunion publique du 6 novembre dernier, elles n'étaient pas si simples à mettre en œuvre dans un contexte de financement public contraint.

Il devient de plus en plus difficile d'investir dans une commune. Ne vous laissez pas abuser par des publications qui se glissent dans vos boîtes à lettres. Elles ne connaissent pas la baisse des dotations, vous expliquent que tout est possible et même sans complexe un des auteurs s'arroge à lui seul, la réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Je ne répondrai jamais à la provocation et les conseillers de la majorité en font de même. Nous avons beaucoup mieux à faire avec les Cléricois qui souhaitent donner de leur temps.

Malgré cela nous ferons, d'ici la fin de ce mandat, de belles réalisations. La vente de terrains dont un pour la Pharmacie, participera au financement du projet d'aménagement de la place Charles De Gaulle. Cette place deviendra un parc urbain paysagé avec des aires de jeux, lieu de rencontre intergénérationnelles.

Les affaires scolaires restent la priorité de l'action municipale. Une réflexion est en cours sur l'organisation des rythmes scolaires entre les parents, les enseignants et la municipalité. Faut-il revenir à la semaine des 4 jours ou rester à 4 jours ½ ? Le choix du meilleur rythme scolaire pour l'apprentissage de l'enfant doit guider cette réflexion.

Cléry-Saint-André compte au 1^{er} janvier 2018, 3542 habitants, source INSEE. L'arrivée de nouveaux habitants, attirés par la situation et l'environnement privilégiés dont bénéficie notre commune, nous oblige à préserver cette qualité de vie, d'en maîtriser le développement par un règlement inscrit dans le Plan local d'Urbanisme en cours de révision.

C'est avec rigueur mais optimisme que nous faisons face quotidiennement et restons à votre écoute pour améliorer votre cadre de vie en préservant cette ruralité à laquelle nous sommes tous très attachés.

Bonne année 2018, bonne santé à tous les Cléricois.

Le Maire,

Gérard CORGNAC.





50 Rue de la Batardière
45170 SAINT JEAN DE LA RUELLE
☎ 02.38.45.00.32

- ✓ Électricité générale
- ✓ Domotique, Interphonie
- ✓ Alarme intrusion, Vidéo surveillance
- ✓ Automatismes de portes & portails
- ✓ Électroménager, Télévision, Antenne
- ✓ Solaire, Photovoltaïque
- ✓ Climatisation



Electricité Générale
Alarme Vol

Patrice MOLLE

2, rue du Fourneau
45370 Cléry-Saint-André
Tél. 02 38 45 92 21

patrice-molle@wanadoo.fr



Cap Thermique

Eco artisan Rge Qualibois
Qualipac

06 10 41 71 52

Capthermique.fr

64 rue du Maréchal Foch - 45370 Cléry-Saint-André

Pereira Alphonse
plomberie - chauffage
alphonse.pereira@capthermique.fr



**PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE**

SARL

Pascal DESHAYES



Certificat N° 121873

4, rue du Paré - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 29 janvier 2018

Les réunions ont lieu à 19h dans la salle du Conseil Municipal en mairie. Les séances sont publiques, n'hésitez pas à y assister

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11
45370 Cléry-Saint-André
Tél : 02 38 46 98 98
Fax : 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com
Site Internet : www.clery-saint-andre.com
Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Easyflyer - Orléans

Directrice de la publication :

Odile BOURGOIN

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : JARP, associations, municipalité.

Dépôt légal : 1er trimestre 2018

Merci à nos annonceurs pour le partenariat effectif à la réalisation de ce bulletin municipal. C'est la preuve du dynamisme du commerce local, acteur essentiel de notre cadre de vie.



Sommaire

■ Edito	P.3
■ Sommaire	P.5
■ La nouvelle Maison de Santé est enfin construite	P.6 - 7
■ Dossier mi-mandat	P.8 - 13
- Espace Public, voirie, sécurité	
- Éducation, jeunesse	
- Patrimoine, tourisme	
- Développement durable	
■ Urbanisme	P.14 - 15
- La rue du Maréchal Foch sera rénovée et sécurisée	
- PLU : Le visage de Cléry-Saint-André à 10 ans	
■ Mairie	P.16
- Vigne municipale	
- Pacte Civil de Solidarité	
- Trophées sportifs	
■ Mouvement d'entreprises	P.17
■ Vie Scolaire	P.18
- L'école Notre-Dame fait peau neuve	
- École maternelle des Bergerêts : Ouverture des inscriptions	
- L'actu du Collège Jacques De Tristan	
■ Office de tourisme	P.19
■ Patrimoine	P.20
■ Culture	P.21
- Soirée Cabaret	
- Concours d'écriture / Concours de poésie	
- Retour sur les 30 ans de l'Harmonie de Cléry	
■ Communication	P.22
■ Actus associatives	P.23 - 26
■ Droit d'expression	P.27
■ Dates à retenir	P.28



La nouvelle maison médicale est enfin construite

Après 10 ans de gestation, la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) du Val d'Ardoux a ouvert ses portes en octobre dernier. Un projet qui n'aurait pas vu le jour sans la mobilisation continue des élus cléricois.



Inauguration le 16 décembre 2017

C'est dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de communes du Val d'Ardoux, entre 2007 et 2009, qu'est apparue l'idée d'un nouveau pôle médical et paramédical. L'idée, soutenue notamment par les professionnels de santé, était qu'un équipement moderne et mutualisé favoriserait l'attractivité pour de nouveaux praticiens lors du départ en retraite des médecins en place. Ce projet n'a pas tout de suite fait l'unanimité, mais il fut conforté en 2010 par une étude lancée par la communauté de communes sur les besoins en équipement structurants du territoire.

Devant notamment la difficulté de trouver un emplacement pour implanter une nouvelle maison médicale, le conseil communautaire vota en 2013 la réhabilitation de l'actuelle maison de santé construite en 1974. A l'époque, Gérard Cornac, alors adjoint au maire de Cléry-Saint-André, ne vota pas cette délibération du 28 mars 2013 de l'ex-CCVA, considérant qu'on ne tirerait jamais le meilleur parti du bâtiment existant, trop complexe à réhabiliter et mettre en accessibilité. Après les élections de 2014, il fut rejoint dans son interrogation par d'autres élus et il fut décidé d'explorer d'autres pistes. Malheureusement, aucune ne semblait cependant pouvoir aboutir et, fin 2014, Gérard Cornac alors devenu maire de Cléry-Saint-André décide d'une action forte pour sortir ce projet de l'ornière : c'est la commune de Cléry-Saint-André qui donnera gratuitement un terrain constructible de 1100 m², ainsi que le parking attenant, pour qu'une maison neuve puisse voir le jour sur la Place De Gaulle. Il fut soutenu par le conseil municipal à l'unanimité, marquant l'unité des élus cléricois pour voir ce projet sortir enfin de terre après des mois de tergiversations.

Cet apport significatif, et la décision concomitante de l'Etat d'accorder le remboursement de la TVA à la Communauté de communes du Val d'Ardoux ont rendu supportable financièrement la création d'une maison neuve. Aussi, début 2015, le Président Bertrand Hauchecorne put présenter au conseil communautaire un projet de création d'une nouvelle maison de santé viable : après déduction des subventions, le coût net pour la communauté de communes pourrait être financé par un emprunt dont le

remboursement serait couvert par les loyers payés par les professionnels de santé. Le projet est sur les rails : en juin 2015, un architecte est recruté, en février 2016 le permis de construire est déposé et les travaux débutent en septembre 2016. A cette même date, la commune décide même d'un nouvel apport pour aider le bouclage du projet : elle donnera 550 m² supplémentaires de l'ancien parking du centre de tri, acquis en 2012, pour créer le futur parking des 18 professionnels de santé. Au total, ces dons d'une valeur estimée à environ 200 000 euros font que la commune de Cléry-Saint-André aura eu un apport au projet comparable aux subventions versées par l'Etat et la Région Centre.

La conception de ce projet jusqu'à sa naissance n'aura pas été sans heurs. Outre les élus de la Communauté de communes du Val d'Ardoux, le projet est suivi par les Docteurs Menu, Cordier et Evras qui sont chargés d'élaborer le projet de santé du futur établissement et d'assurer une coordination de tous les professionnels de santé. Il a fallu également l'activisme de certains praticiens pour maintenir représentées toutes les spécialités malgré le départ en retraite de certains médecins.

Après la fusion de la Communauté de communes du Val d'Ardoux au sein de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, Gérard Cornac élu vice-président obtient de conserver la maison médicale dans sa délégation, ce qui lui permettra de continuer de suivre le chantier avec plusieurs anciens élus du Val d'Ardoux jusqu'à la livraison en octobre 2017. Il continue d'ailleurs de travailler avec les architectes et les services de la communauté de communes pour résoudre les « défauts de jeunesse » qui affectent parfois les constructions nouvelles. La création d'un projet de cette ampleur, d'un coût de près de 2 millions d'euros, n'a été possible que grâce à l'union des forces des communes de l'ancienne Communauté de communes du Val d'Ardoux et à la détermination de son président, Bertrand Hauchecorne, et de ses élus pour doter le territoire d'un outil de santé moderne et se donner ainsi les meilleures chances dans la lutte contre la désertification médicale.

Positionnée au centre de Cléry, à côté de la clinique vétérinaire ouverte en 2015, la Maison de santé doit être rejointe dans les mois prochains par la Pharmacie dont le permis de construire a été déposé fin décembre en mairie. Ainsi, c'est un véritable pôle médical et paramédical qui s'affirme à Cléry et pour tout le Val d'Ardoux. La prochaine étape pour la municipalité consistera à réaménager la rue de la Gare et la Place de Gaulle pour l'adapter à ses nouveaux usages et en faire un parc urbain accueillant.



Une allée pour rendre hommage au Docteur Roland Delastre

Le conseil municipal a fait le choix de nommer « Allée du Docteur Roland Delastre » la nouvelle voie perpendiculaire à la rue de la Gare qui dessert la Maison médicale et la future pharmacie. Médecin installé à Cléry en 1952, le docteur Delastre fut l'initiateur des services d'aide à la personne (future ADMR) sur le secteur de Cléry. C'est également lui qui, en 1973, participa à un projet novateur pour l'époque : créer une maison d'exercice regroupée de plusieurs praticiens de santé rue des ruelles. Il se regroupa alors avec Jean-François Renard, kinésithérapeute et le Docteur Michel Bridart, médecin généraliste.

Comme Michel Bridart et Clément Oziel qui deviendront Maire Conseiller Général de Cléry – Saint – André, le Docteur Roland Delastre s'était aussi investi de nombreuses années dans la vie publique de la commune : ancien adjoint au maire, il siégea pendant quatre mandats autour de la table du conseil municipal. Il est décédé en 1995 et son fils, Pierre, lui a succédé comme médecin. C'est en présence de son épouse et de son autre fils, François, que la plaque « Allée du Docteur Roland Delastre » fut dévoilée lors de l'inauguration de la MSP le 16 décembre dernier.



Le Maire et Mme Delastre dévoilant la plaque

ESPACES PUBLICS, VOIRIE, SECURITE : LE CADRE DE VIE DES CLERICOIS AU CŒUR DES ATTENTIONS

AMÉLIORER L'IMAGE DU CENTRE VILLE DE CLÉRY

Depuis 2014, le conseil municipal a conduit d'importants investissements d'aménagement du centre bourg.

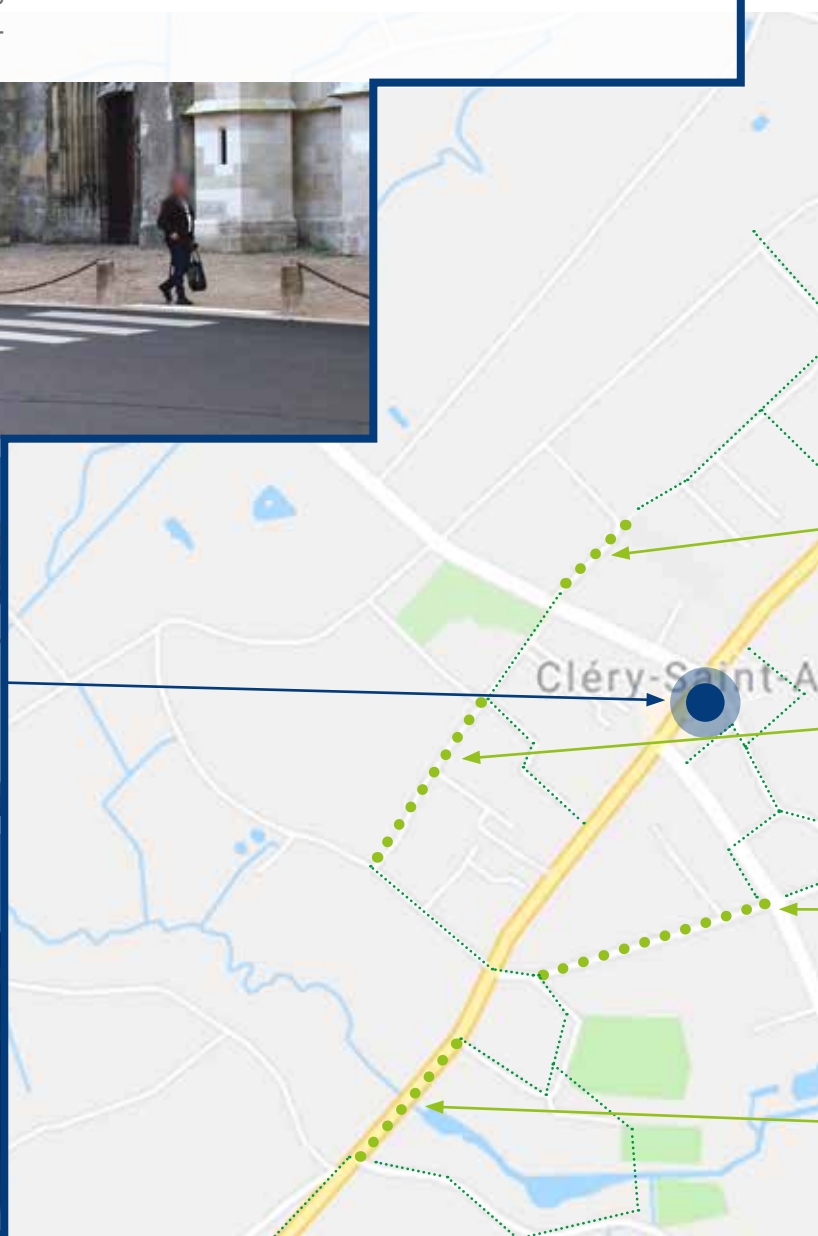
Le **dévoisement de la RD951** a permis d'apporter d'avantage de sécurité pour les usagers. Ce chantier a pris fin en 2016. De plus, le contrôle effectif de la **zone bleue** a permis d'améliorer la fluidité du stationnement pour favoriser l'attractivité des commerces

Inaugurée conjointement au dévoisement en juillet 2016, la **Halle Lebrun** est venue compléter ce d'aménagement, en contribuant à créer un centre nouveau, plus vivant et plus accueillant pour les touristes et les Cléricois. Elle joue un rôle important en offrant un abris pour diverses associations, et notamment l'AMAP nouvellement créée, mais aussi certaines manifestations municipales comme le **marché de Noël** créé à l'initiative de la mairie et des commerçants en 2014. Ce point d'étape sur le circuit tour-

istique de la Loire à vélo a été associé, à la **rénovation des toilettes publiques** (rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite).

Enfin, l'**Office de tourisme** de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire réintègrera prochainement l'ancienne agence immobilière, sous les arcades, au chevet de la Basilique, accompagnant ainsi un projet global de mise en tourisme de la Basilique Royale Notre-Dame de Cléry.

Ces investissements participent à donner une nouvelle image du centre de notre commune et à essayer d'accueillir le mieux possible les touristes, véritable levier de notre développement économique. Cette dynamique se prolongera en 2018 avec une première tranche de **rénovation de la rue du Maréchal Foch**.



CRÉER UN PÔLE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL SUR LA PLACE DE GAULLE

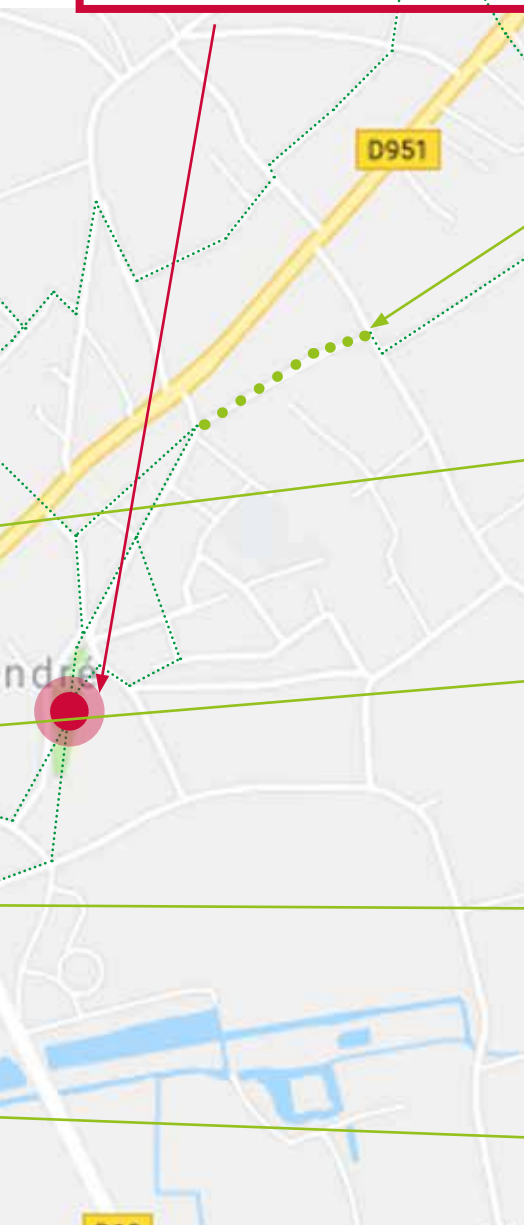
Le Val d'Ardoux, et plus largement le Loiret, est une zone sinistrée en matière de présence médicale. Grâce à la Communauté de communes du Val d'Ardoux une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire (MSP) vient de voir le jour.

La construction de la nouvelle **maison de santé pluridisciplinaire**, d'un coût total de près de 2 millions d'euros TTC n'aurait pas été possible sans le **don en nature par la municipalité** de Cléry-Saint-André du terrain d'implantation et du parking des professionnels, pour une valeur estimée de 200 000 € environ.

Après l'implantation en 2015 d'une **clinique vétérinaire** dans l'ancien centre de tri acquis par la commune, puis celle de la MSP en 2017, la **pharmacie** déménagera à leurs

côtés en 2018 pour parfaire la création de ce pôle de santé au rayonnement intercommunal.

La nouvelle configuration de ce lieu impliquera, de réaménager prochainement la voirie et de créer de nouveaux espaces de stationnement.



DÉVELOPPER ET SÉCURISER LA MOBILITÉ DOUCE

Cléry-Saint-André fut précurseur en matière de déplacement doux en se dotant dès 2013 d'un "plan de déplacement rural" permettant d'envisager de manière globale, la création d'un maillage optimisant et sécurisant ces modes de déplacement sur la commune.

Pour le compléter, une **étude de circulation** a été réalisée en 2016 afin d'identifier les secteurs routiers à risques et d'améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route. Cette étude influence désormais tous nos projets d'aménagement.

Plusieurs projets ont été réalisés : la **piste cyclable route de Blois**, achevée en 2016, le **sentier des Muraillies** et le **chemin de la Mulotière**, sécurisés en 2017, le **chemin du Paradis** qui a été aménagé en 2016 en zone de partage, et la **rue des Maisons Rouges**, totalement repensée en 2017. Ces investissements dans le maintien en état des routes et leur sécurisation de la commune représente environ 70 000 € chaque année. On peut y ajouter l'aménagement progressif de la **rue des Hauts Bergerêts**, en trois tranches.

Enfin, la **base de loisirs du Pré des Gains**, lieu de détente emblématique de la commune, a été sécurisée afin d'empêcher physiquement les véhicules de pénétrer sur les zones enherbées.



ÉDUCATION, JEUNESSE : ANTICIPER LA CROISSANCE FUTURE



ANTICIPER LES BESOINS DES SERVICES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Cléry-Saint-André est une commune en croissance. Elle continuera d'accueillir de nouveaux habitants dans la décennie à venir. Ceci impose d'adapter nos équipements, scolaires principalement, aux besoins pour continuer d'accueillir tous les enfants dans d'excellentes conditions.

Aujourd'hui, la commune dispose d'un restaurant scolaire et d'une école élémentaire qui ont moins de 20 ans et d'un **nouvel accueil périscolaire** qui a vu le jour en 2014. Pour répondre aux besoins futurs, la question d'un second groupe scolaire a été étudiée. À l'issue des échanges, le choix de la municipalité s'est porté sur la continuité du **développement du groupe scolaire actuel**.

Cette orientation permettra de maintenir le groupe scolaire au plus près des équipements culturels, du centre ville et des équipements sportifs existants. Ce choix permettra l'utilisation totale des capacités actuelles, et évitera le dédoublement des services périscolaires associés. Pour accompagner ce développement, la municipalité a engagé **plusieurs acquisitions foncières** en 2016 et 2017 permettant de constituer près d'un hectare de réserves foncières autour de nos écoles.

L'**extension de l'école maternelle** réalisée en 2015 a permis d'accueillir une cinquième classe et de nouveaux dortoirs. En 2016, une **neuvième classe** a été aménagée à l'école élémentaire. En 2017, la cour du bâtiment périscolaire des "Pous-sins" a été agrandie.

Parralèlement, l'ensemble des classes d'élémentaire ont été équipées de **vidéo-projecteurs**, et de **tablettes numériques** de dernière génération sont venues compléter les outils à dispositions des enseignants de maternelle.

Ainsi, la municipalité n'a cessé de développer les moyens et équipements mis à disposition des enseignants, affirmant une volonté de prioriser l'éducation, **premier budget de la commune**.

10



Acquisitions foncières réalisées en 2016 et 2017



Vidéo protection de l'école



ASSURER LA SECURITE DANS ET AUX ABORDS DES LOCAUX SCOLAIRES

Afin d'augmenter le niveau de sécurité aux abords et aux seins des établissements d'enseignement de la commune, plusieurs investissements ont été réalisés.

Les **abords du collège** ont été réaménagés en 2014. En 2016, ce sont les **parkings des Bergerêts** qui ont bénéficié d'une extension, d'un **nouveau sens de circulation** et d'une nouvelle organisation des stationnements mis en place pour fluidifier les flux liés à la forte affluence sur les créneaux horaires de début et fin de journée des enfants.

En réponse à de nouvelles réglementations, les **portails d'accès** au groupe scolaire des Bergerêts ont été sécurisés et complétés d'un visiophone. En 2017, un système complet de **vidéo protection** a été installé.

Enfin, la **présence régulière de la Police municipale** auprès de tous les établissements, publics comme privé, vient parfaire ce dispositif global.



Le Citystade

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

Pour permettre aux Cléricois, jeunes et moins jeunes, de pratiquer leurs activités favorites, la commune investit régulièrement dans l'entretien des équipements sportifs, culturels et associatifs.

En 2013, le **gymnase** a été entièrement rénové. Les **vestiaires du stade de football** ont été revus en 2015 et en 2016 le **club-house du tennis**, a été rénové en régie par les agents techniques municipaux. Pour les boulistes, des **toilettes sèches** ont été installées au boulodrome de la route de Jouy.

Plus spécifiquement à destination des jeunes, de nouveaux services et équipements ont vu le jour. En 2014, un **citystade** - équipement multisports urbain - a été construit rue de la Poule blanche. Positionné, au près du groupe scolaire des Bergerêts, cet équipement ouvert à tous peut être également utilisé par les écoles ou l'accueil périscolaire.

Le **Pass'Jeune** - anciennement Tickets Sport - est un service proposant aujourd'hui un large choix d'activités culturelles, sportives et de loisirs pour les enfants de 10 à 14 ans. Le service dispose d'un local dédié, « **Le Relais** », situé route de Jouy, qui permet aux jeunes de se retrouver pendant les vacances (sauf celles d'août et de Noël), autour d'activités ludiques encadrées par des animateurs municipaux.

Notre commune dispose d'une **école municipale de musique** accueillant chaque année une soixantaine d'élèves. Une **bibliothèque municipale** est également ouverte deux demies journées par semaine grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles renouvelée.

Enfin, la municipalité, en s'appuyant sur une commission municipale dédiée et sur la richesse du tissu associatif, soutient une **programmation culturelle diversifiée**, pour tous les publics et tous les âges. Une attention particulière est portée à l'action culturelle menée en faveur du jeune public, et à la volonté de faire connaître les talents locaux et les richesses de notre territoire à travers l'art sous toutes ses formes.



PATRIMOINE ET TOURISME : UN LEVIER POUR NOTRE TERRITOIRE

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME ET MISE EN TOURISME DE L'ÉDIFICE.

Au cours de ce mandat, les élus municipaux ont poursuivi l'œuvre de leurs prédécesseurs pour préserver et rénover la Basilique Notre-Dame. Un travail important a également été réalisé par les bénévoles de l'Office de Tourisme.

Une **première tranche de travaux de rénovation** de la Basilique s'est déroulée de 2015 à début 2017. Cette restauration concernait essentiellement un travail de pierres, de reprise de charpente et de couverture ainsi que la restauration de trois vitraux dont la ré-ouverture d'une fenêtre autrefois bouchée.

Ces travaux n'ont été possible que grâce au soutien financier important du Ministère de la Culture et du Conseil départemental du Loiret. Avec leur accord, la **reprise du chantier** est prévu en 2018. Elle concernera les deux travées situées derrière le clocher.

À l'intérieur de la Basilique, le **tombeau de Louis XI** a aussi été rénové en 2014.

Tous ces travaux permettent de rendre l'édifice encore plus accueillant pour les touristes. Car l'**Office de Tourisme**, avec le soutien de la commune et sous l'impulsion de l'hébergeuse cléricoise Christie Daviau (Domaine du Gué du Roi), a élaboré cette année un ensemble complet de supports de communication : **nouvelle brochure**, nouveaux panneaux explicatifs, et même la réalisation d'un **film tourné à l'aide d'un drone**, pour promouvoir la Basilique et attirer davantage de touristes, et donc d'activité pour nos commerces.

L'installation par la commune d'un **compteurs de visiteurs** aux entrées Nord et Sud, réalisée en 2017, permettra d'évaluer l'impact de cette démarche, de mieux connaître les habitudes de fréquentation de l'édifice, et d'adapter ainsi au mieux l'accueil du public.

Le **retour de l'Office de Tourisme sur le parvis** de la Basilique, prévu pour 2018, participera à ce nouvel élan.

Enfin, une réflexion est en cours entre la commune, la Paroisse et la Direction régionale des affaires culturelles pour rendre visible de tous des collections restantes du « Trésor de Cléry », d'une part, et un fonds de documents autour de la vie de Louis XI constitué au cours des dernières décennies.



DOTER LA COMMUNE D'UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2016, la municipalité a décidé de s'engager dans une démarche environnementale "Agenda21". Dans ce cadre, un état des lieux a été entrepris et le diagnostic en résultant a été présenté en réunion publique aux Cléricois au printemps 2017.

Différents ateliers ont été organisés avec des élus et des personnalités qualifiées permettant ainsi la mise en évidence de nos forces et de nos faiblesses. Il s'agit désormais d'identifier les actions à mener pour réduire notre empreinte environnementale. Ces actions constitueront l'**Agenda 21** de notre commune.

Plusieurs opérations ont déjà été réalisées. L'**arrêt de l'usage des pesticides** sur nos espaces publics a été accompagné d'investissements importants en **nouveaux matériels** pour les agents en charge des espaces verts et d'une **communication de sensibilisation** auprès des habitants. Le réseau des **pistes cyclables et piétonnes** continue de se développer. Un **état des lieux de la biodiversité animale et végétale** a été réalisé en 2017 par les naturalistes de l'association Loiret Nature Environnement. Enfin, la commune débute actuellement une mission d'**optimisation des consommations énergétiques** des bâtiments municipaux.

Dans le cadre de cette **approche éco-responsable**, depuis 2010, la commune a déjà modernisé progressivement l'**éclairage public** urbain afin d'en améliorer le bilan énergétique global. Tout remplacement ou toute nouvelle installation se fait désormais systématiquement en LED. En huit ans, 90% du parc de lampadaires a déjà été remplacé, et l'objectif d'aller vers **100% d'éclairages LED** aux alentours de 2020.

Enfin, la commune a engagé une **révision de son plan local d'urbanisme** pour intégrer les nouvelles exigences environnementales issues des Lois « Grenelle de l'Environnement » et « ALUR ». Cette démarche se terminera début 2018 et permettra, par exemple, de diminuer la pression sur les espaces naturels agricoles et de renforcer la protection des poches de nature en cœur de ville et les cônes de vue sur la Basilique. Elle aura permis également de mettre à jour les hypothèses de croissance de la population, il est prévu d'adapter à cette occasion le périmètre de protection des monuments historiques aux caractéristiques réelles du bâti.



PLU : le visage de Cléry-Saint-André à 10 ans

Le conseil municipal a approuvé en octobre dernier le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui soutendra notre nouveau plan local d'urbanisme pour les 10 ans à venir. Il finalise actuellement le nouveau zonage et le nouveau règlement d'urbanisme.

Pour rappel, le Plan local d'Urbanisme est le document prospectif fondamental qui encadre le développement de la commune et permet de dessiner son futur visage. En effet, il fixe tout d'abord le nombre de nouveaux logements qui pourront être construits en dix ans sur la commune, et donc l'apport de population supplémentaire qui en découle, il détermine les endroits où pourront être construits ces logements et les règles de construction qui permettront de préserver l'identité et les paysages de notre commune.

C'est une démarche débutée en 2015 qui approche de sa fin, ponctuée de différents temps de concertation.

Le PADD approuvé a décidé de maîtriser et d'équilibrer le dynamisme communal, en limitant la croissance de population à 1,2 % par an, et en imposant de préserver un ensemble de poches vertes et d'espace paysagers en cœur de ville (arrières de la rue du Maréchal Foch, Place De Gaulle, secteur de Saint-André). Il est affirmé fortement la volonté de conforter la Place du Général de Gaulle comme un parc au cœur de la ville, en la rendant inconstructible.

Les nouvelles zones constructibles seront localisées soit dans le tissu bâti existant, soit dans trois secteurs : dans le secteur des Genetières, celui des Bergerêts et autour du Chemin du Paradis. Dans ce dernier secteur, la proximité de la Basilique imposera une implantation des constructions qui nuise pas aux perspectives sur le monument historique.

La commune a réaffirmé sa volonté d'accompagner le développement des entreprises et de pouvoir continuer de créer des emplois sur notre commune. Aussi, elle a reconduit une possibilité d'extension de 9 hectares des zones d'activités de la Salle. La réalisation de cette extension n'est cependant pas encore programmée par la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Pour maintenir l'offre commerciale de centre bourg également, la commune a prévu de réglementer plus fortement la transformation des commerces en logements, notamment autour du parvis. Enfin plusieurs zones au sud de la commune ont été identifiées pour accueillir de façon privilégiée les extensions de locaux agricoles, dont le maintien dans le tissu bâti est de plus en plus réglementé. C'est une volonté des élus d'assurer la pérennité des exploitants agricoles et viticoles installés sur le territoire communal et de permettre le cas échéant leur développement. De même, la maîtrise du développement des zones urbanisées permet de réduire la consommation de terres agricoles et viticoles.

La rénovation du PLU a été l'occasion d'ouvrir un dialogue avec l'Architecte des Bâtiments de France sur le périmètre de protection des Monuments historiques. En effet, le rayon actuel de 500 mètres conduit à inclure dans le périmètre un ensemble de secteur d'urbanisation récente, leur imposant des contraintes architecturales fortes et pas toujours en rapport avec le type de bâtiment. Un nouveau périmètre de protection adapté sera donc redessiné. A l'inverse, il a été proposé de renforcer la protection de certaines zones de bâti historique, vers Saint-André ou la Perrière : sans aller jusqu'à les soumettre à l'Architecte des Bâtiments de France, le règlement du PLU sera cependant plus prescriptif.



Esquisse du projet de transformation de la place Charles de Gaulle en parc urbain

Vigne municipale : la première cuvée est en bouteille

C'est un projet qui attire parfois les sourires : la vigne municipale. Oui, depuis 2012, la mairie de Cléry-Saint-André dispose de sa propre vigne, et pour la première fois l'an dernier, le raisin fut récolté et vinifié par une viticultrice cléricoise, Valérie Deneufbourg.

C'est grâce à la réelle entente qui a toujours existé entre les élus cléricois et le monde agricole que ce projet a pu voir le jour. Sur une parcelle acquise avec la SAFER, et dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat des Vins de l'Orléanais, il fut décidé en 2012 par la commission Urbanisme de créer une vigne qui montrerait l'attachement de notre commune à son histoire viticole et la volonté affirmée de voir cette culture se perpétuer. Ainsi 2436 pieds de Chardonnay furent plantés, reconnus AOC Orléans. La commune fut accompagnée pour cela par Patrick Harnois, ancien président du syndicat viticole, et Gabriel et François Baulieu, agriculteurs installés à La Perrière.

Entre le temps de développement des plants et les épisodes de gel successifs, ce n'est réellement qu'en 2016 qu'a pu être réalisé une première récolte. Entre temps, l'arrêt de la cave coopérative de Mareau-aux-Prés avait conduit à transférer le bail de la vigne à Valérie Deneufbourg, viticultrice installée rue du Village depuis 2005, qui produit déjà le vin « Un vin, une rencontre ». Un bail qui prévoit la rétrocession à la commune d'une quote-part de la récolte chaque année. Le précieux nectar a été vinifié pendant un an et les premières bouteilles de la vigne municipale « Le Clos du Gué du Roi » seront sur la table du repas des Aînés au printemps prochain. Des actions pédagogiques avec les enfants des écoles et avec les habitants seront également organisées.



Suite aux épisodes de gel de printemps répétitifs de ces dernières années, l'ensemble des vignerons des appellations Orléans et Orléans-Cléry ont investi dans des tours antigels mobiles, afin de préserver la récolte. Moins bruyantes que les tours fixes, elles ne sont néanmoins pas silencieuses. Si dans la période du 15 avril au 15 mai, vous les entendez, sachez qu'elles sont en train de protéger les raisins du gel. Merci de votre compréhension.

Pacte civil de solidarité

Ce qui a changé depuis le 1^{er} Novembre 2017 !

Désormais, les enregistrements de déclaration de Pacs s'effectuent dans votre Mairie de Cléry-Saint-André, conformément à la loi du 18 novembre 2016. Pour plus de renseignements, adressez-vous au service état civil.



Trophées sportifs

Cette année, la mairie a choisis d'honorer le 2 décembre les excellentes performances de sportifs Cléricois en 2017.

La cérémonie a mis en lumière les résultats de l'AASC Boules Lyonnaises pour sa belle saison notamment en championnat de France (demi finaliste en quadrette). L'AASC Qwan Kido a obtenu de brillants résultats en championnat de France avec 4 médailles d'or en équipe et individuel. Il est important de souligner l'action des bénévoles dans les clubs qui agissent régulièrement pour l'encadrement, l'entraînement et l'organisation des rencontres. Le rendez-vous est donné en 2018 pour des résultats espérons aussi prestigieux.



AASC Boules Lyonnaises Benoît Montigny

Equipe Quadrette:
½ finaliste Championnat de France
Equipe Doublette:
Champion de la Région Centre
Tête à tête: Champion du Loiret

Brigitte Renard

Equipe Quadrette:
½ finaliste Championnat de France

AASC Qwan Ki Do Enfant - Championnat de France 2017

► INDIVIDUEL

Téo Brigand

Médaille d'Or en Technique

Léana Ganaye

Médaille d'Or en Technique
Médaille de Bronze en Combat

► EN ÉQUIPE

Auriane Tilki

Médaille d'Or en Combat
Médaille de Bronze en Démonstration

Anaïs Bouton

Médaille d'Or en Combat
Médaille de Bronze en Démonstration

Patrick Mothu

Equipe Quadrette:
½ finaliste Championnat de France
Equipe Doublette:
Champion de la Région Centre

Philippe Renard

Equipe Quadrette:
½ finaliste Championnat de France
Equipe Doublette:
Champion de la Région Centre

Hervé Bourgoin

Equipe Quadrette:
½ finaliste Championnat de France
Equipe Doublette:
Champion de la Région Centre



L'ATELIER DEPLANIAK

Tatiana et Ludovic, artisans menuisiers, agenceurs et passionnés d'art sur bois

Installés depuis 2012 à Cléry-Saint-André, sous l'enseigne CEF Agencements (Création d'Espaces Fonctionnels), ils proposent aujourd'hui une déclinaison de cette première activité : la décoration bois. Après avoir tenu une boutique éphémère dans l'ancienne agence immobilière mise à disposition par la commune, ils ouvrent leur nouvelle boutique au 93 rue du Maréchal Foch (ancien salon de coiffure). Ils puisent leur inspiration dans le bois, ce matériau noble, odorant, vivant et magnifique. Ils le transforment pour créer des accessoires de cuisine, des objets de décoration intérieure, du petit mobilier et des décors personnalisés.

Des créations uniques selon vos envies et vos besoins.

Contacts : 06 44 28 04 01 / www.latelierdeplaniak.fr



ENTRE CHIEN ET CHAT - TOILETTAGE

Virginie Lanson et la passion des animaux

Virginie Lanson a ouvert son premier salon de toilettage à Cléry-Saint-André en mars 2002. Depuis septembre 2017 vous retrouverez « Entre CHIEN ET CHAT » route d'Orléans et l'enseigne ne vous a pas échappée. Un parking permet de descendre tranquillement votre animal de compagnie et de le déposer au salon éclairé d'une grande vitrine joliment décorée. Un accueil avec salle d'attente et espace individuel reçoit les amis animaux pour les faire patienter. L'espace toilettage est fermé, spacieux et lumineux. Maryne également toiletteuse travaille en duo avec Virginie. Une grande boutique propose de nombreux articles qui vous séduiront pour le plaisir de votre chien ou de votre chat.

Ce nouveau salon répond à l'attente d'une clientèle satisfaite qui se déplace du sud de l'agglomération Orléanaise, du Loir et Cher et de la Beauce.

Contacts : virginie.lanson@wanadoo.fr / 02 38 45 49 85



DAUDIN SAS

Études, conception et fabrication de remorques et bases vie de chantier

Depuis son rachat, en juin 2008, l'entreprise DAUDIN basée à Cléry Saint André a réussi à se développer, se transformer et se dynamiser. Sa spécialité ne s'arrête plus aux remorques sur mesure, elle est désormais leader sur le marché des bases vie de chantier haut de gamme. À ce jour, l'effectif de l'entreprise est de 33 salariés, parmi lesquels, 10 ont été intégrés en 2017.

Pour palier ses besoins de croissance, l'entreprise DAUDIN vient de faire construire, un nouveau bâtiment. La mairie a été partenaire dans ce projet d'expansion puisqu'elle a fait construire le bassin de rétention d'eau pour la sécurité incendie.

Nos remerciements à Monsieur le Maire et ses collaborateurs, un partenaire important, qui nous a permis de nous développer, en espérant continuer sur cette voie.

www.remorquesdaudin.fr

Contacts : daudin.remorques@wanadoo.fr / 02 38 45 71 62



Patricia BURAULT
Mandataire indépendant
immobilier
06 30 40 73 68 / 02 38 45 60 29
patricia.burault@imoconseil.com
45370 Cléry St André

Toutes les offres sur notre site
www.imoconseil.com

Estimation gratuite



GARAGE EXPERT
CLÉRY AUTOS

Guillaume Figueiredo

ZA de la salle - 45370 Cléry-St-André

Tél. : 02 38 45 95 39

E-mail : cleryautos@orange.fr

www.ad.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO



L'école Notre-Dame fait peau neuve !

Cette année 2017 s'est terminée en fête à l'école Notre-Dame, lors du traditionnel arbre de Noël. Nous avons évité la pluie et nous sommes réchauffés autour de feux, de vin chaud et de chocolat chaud, dans la cour de l'école. Les élèves ont pu monter sur scène et chanter leurs chants de Noël devant leurs parents et l'équipe éducative de l'école.

L'année 2017 aura aussi été marquée par le début des travaux au sein de l'établissement. Pendant toute l'année 2018, les trois bâtiments de l'école passeront à tour de rôle par ces travaux. Pour commencer, une nouvelle classe va être aménagée dans le bâtiment Saint Joseph afin d'y installer la classe de CE1 CE2. Cette nouvelle classe permettra un accès pour les personnes à mobilité réduite. L'ancien préau a été démonté, un nouveau arrivera en début d'année.

Plus tard, viendra le tour du bâtiment Louis XI. Ce bâtiment classé fera peau neuve, avec un réfectoire agrandi, une nouvelle cuisine, une salle de classe pour les CM1 CM2 plus grande et un nouveau bureau pour la direction de l'école. Des toilettes extérieures y seront installées, ainsi qu'un préau longeant le bâtiment.

La partie maternelle de l'école n'échappera pas à cette rénovation : le dernier bâtiment sera remis au goût du jour, avec une salle de sieste plus grande et une réfection complète des peintures et des sols.

Tout est mis en œuvre pour que les élèves soient le moins possible impactés par les éventuels désagréments liés à ces travaux. Vous pourrez découvrir ces modifications lors de nos portes ouvertes du vendredi 6 avril à partir de 16h30 et dès à présent vous pouvez prendre contact avec Monsieur Flaud, chef d'établissement, pour toute demande d'inscription pour la rentrée 2018 – 2019.

Ecole Notre Dame - Etablissement Catholique d'Enseignement
2, passage Chanoine Roger Cachon - 45370 CLERY ST ANDRE
ecole.notre-dame.clery@wanadoo.fr - <http://launedescm.blogspot.fr>
06.79.23.58.88



École maternelle des Bergerêts : ouverture des inscriptions

Les inscriptions à l'école maternelle des Bergerêts des enfants nés en 2015 ont débuté le lundi 8 janvier 2018.

Vous pouvez, dès à présent, prendre rendez-vous avec le directeur de l'école David Bailliot au 02 38 45 72 40.

L'actu du collège Jacques De Tristan...

► Le vendredi 15 décembre, à partir de 18H45, une cérémonie de remise des diplômes du brevet des collèges 2017 a eu lieu au collège avec près de 200 personnes (parents et collégiens).

► Tout au long de l'année scolaire, divers travaux de sécurisation vont être effectués au collège. (Installation de caméras, nouvelles barrières et système de fermeture, sas dans le hall d'accueil).

► Dans le cadre du conseil école-collège, une mini Olympiades des sciences sera organisée les 22 et 23 mars 2018. Les élèves de CM2 du secteur présenteront à leurs camarades de 6ème des expériences, des manipulations et inversement l'heure suivante.

► Dans le cadre du développement des projets culturels et artistiques, les élèves de 6ème et 5ème vont assister à une pièce de théâtre sur le thème du harcèlement le 17.04 jouée par la compagnie des Fous de Bassan et les 3èmes vont au FRAC et au théâtre d'Orléans.

► Dans le cadre des projets intégrant l'usage des nouvelles technologies, la classe de 3C va travailler début 2018 sur une émission de web télé.

► Cette année, un voyage scolaire pour une découverte des plages du débarquement en Normandie est organisé pour les élèves de 3ème, du 21 au 23 mars 2018, en liaison avec le programme d'histoire-géographie.

► Les vacances scolaires de printemps ont été décalées pour l'académie d'Orléans-Tours. Les cours s'arrêteront le 25.04 après la classe au lieu du 20 et reprendront le 14.05 matin au lieu du 7 matin.

Un nouvel élan pour le tourisme

L'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire, composé des Bureaux d'Informations Touristiques de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire, s'est constitué au 1er juillet 2017. Son action s'étend sur les 25 communes de la Communauté de Communes, qui lui a délégué la gestion et la promotion du tourisme.

Des projets majeurs mis en route dès le début de l'été

L'organisation de l'Office a été revue afin que le personnel des 3 bureaux s'approprie le nouveau territoire. De nouvelles missions de développement touristique et de commercialisation ont été définies et mises en route. Parmi elles, la création d'un nouveau site internet et la « mise en tourisme » de la Basilique Notre-Dame de Cléry ont démarré dès le mois de juin.

Le site internet www.entre-orleans-et-chambord.com est en ligne depuis la mi-décembre. Il a été conçu de façon à créer une proximité avec le visiteur et à mettre en avant l'identité du territoire. C'est un site plus moderne, qui intègre la « place de marché régionale », un outil qui permet aux internautes de réserver en ligne et de composer leur séjour.

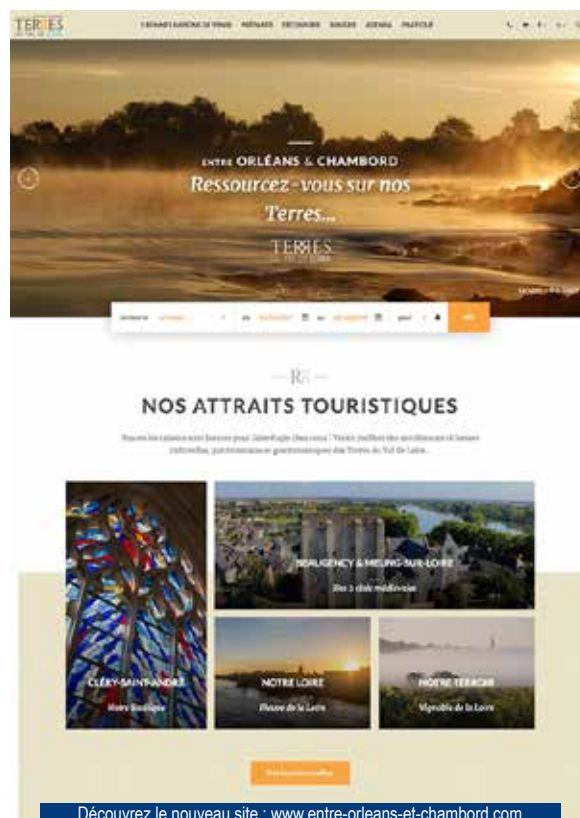
La Basilique a été identifiée comme une priorité de développement. Le projet a pour ambition de lui faire rejoindre le « top 5 » des sites les plus visités du département. Pour cela, un parcours de visite de qualité a été imaginé avec le soutien de la paroisse, de la commune, du département, de la DRAC et de la Région. Il se composera d'un film de 5 mn tourné à l'aide de drones, d'une dizaine de pupitres de visites et de deux dépliants : un dépliant pour faire connaître la Basilique en dehors des Terres du Val de Loire et un dépliant de visite. Ces éléments seront en place pour le début de la saison touristique.

Le Bureau touristique de Cléry au pied de la Basilique début 2018

L'Office de Tourisme souhaite tirer parti de cet emplacement privilégié pour proposer aux visiteurs une « maison de la Basilique » avec la mise en place de visites guidées pour les individuels et les groupes. Le déménagement au 74 bis rue du Maréchal Foch, se fera dans le courant du premier trimestre.

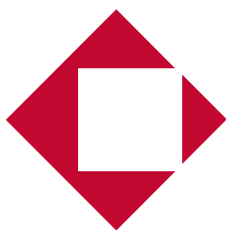
L'Office du Tourisme affiche ses ambitions pour les 5 ans à venir.

Un schéma de développement touristique a été établi courant novembre, en collaboration avec l'ADRT du Loiret (Agence de développement et de Réservation Touristique), le Conseil d'Administration, des élus de la Communauté de Communes et des municipalités ainsi que des professionnels du tourisme. Il définit l'identité touristique des Terres du Val de Loire, les objectifs et les moyens pour les 3 à 5 prochaines années. L'enjeu est important et l'équipe motivée par ces perspectives.





FONDATION



DU
PATRIMOINE



Connaissez-vous la Fondation du Patrimoine ?

La Fondation peut venir en aide à des collectivités territoriales, à des associations ou des particuliers.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du patrimoine est un organisme privé, indépendant, à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine public ou privé non protégé par l'Etat.

Le label pour les propriétaires privés

Le label peut être attribué à des propriétaires privés détenteurs d'un bien immobilier représentatif du patrimoine local, non protégé au titre des monuments historiques.

L'obtention du label fiscal de la Fondation du patrimoine permet :

- Des déductions fiscales soit du revenu global soit des revenus fonciers si l'immeuble est loué.
- Pour les propriétaires non imposables, ils peuvent recevoir une subvention proportionnelle au montant des travaux et plafonnée à 5000 €.
- Le propriétaire dispose de 5 années pour effectuer les travaux, et déduit chaque année de son revenu imposable le montant des travaux payés au cours de l'année concernée.

Il peut concerner trois catégories d'immeubles

- des immeubles habitables et non-habitables caractéristiques du patrimoine rural (fermes, granges, maisons de bourg, petits manoirs ruraux ...)
- des immeubles habitables et non-habitables situés dans les zones de protection du patrimoine
- des immeubles non habitables (lavoirs, pigeonniers, chapelles, croix de chemins, moulins ...)

Les travaux éligibles au label sont les travaux de réparation et d'entretien extérieurs (toitures, façades, huisseries...) après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Les honoraires des architectes entrent également dans les dépenses éligibles.

Le dispositif du label est très simple, l'immeuble doit être clairement visible en toutes saisons de la voie publique. Le propriétaire a le libre choix des artisans ou des entrepreneurs dans le respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. D'autres formes d'actions sont privilégiées par la Fondation du patrimoine pour aider les porteurs de projets publics (Etat, collectivités territoriales) et associatifs à financer la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine de proximité (immobilier, mobilier, naturel ...), comme le mécénat populaire.

La fondation en quelques chiffres dans le Loiret Entre 2000 et 2017 :

- 201 labels fiscaux ont été attribués pour 10 245 000 € de travaux
- 21 labels sans incidence fiscale ont été attribués pour 332 000 € de travaux
- 148 souscriptions ont été obtenues pour 23 550 000 € de travaux

Cela contribue au maintien des savoir-faire et des techniques traditionnelles mais c'est aussi un enjeu économique important pour les entreprises et les PME locales.

Contact

Si vous avez des projets de restauration et si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter les représentants de la Fondation du patrimoine pour le département du Loiret :

- Bernard Vella, délégué départemental : 06 09 68 08 81
- Jacques Bourgoin, délégué de secteur (de Beaugency à Patay) : 06 73 14 45 53

www.fondation-patrimoine.org

Le Krizo théâtre tient cabaret

► SAMEDI 31 MARS - 20H - ESPACE LOIRE

Pour la désormais traditionnelle soirée « Cabaret », la compagnie orléanaise Krizo Théâtre viendra présenter un spectacle inédit inspiré des cabarets de Montmartre. Jeux-chansons, effeuillage burlesque, artistes peintres, une galerie de personnages hauts en couleur viendra à la rencontre du public. L'occasion de recevoir à Cléry cette compagnie dont le travail a été primé récemment au Festival International de théâtre d'Hamedan (Iran). Un spectacle pour faire rire et émouvoir. Une manifestation organisée avec le soutien de la Région Centre Val de Loire et de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.



Concours d'écriture jeune public *Les mots en liberté*

► SAMEDI 21 AVRIL - 20H - ESPACE LOIRE

En 2018, la commission Culture renouvelle, en partenariat avec la région Centre Val de Loire et la Communauté de communes, un concours d'écriture à destination des collégiens pour révéler les artistes en herbe. Un jury composé d'élus et d'enseignants sélectionnera les meilleures nouvelles qui feront l'objet d'une remise des prix à l'Espace Loire le 21 avril 2018 avec Virginie Donnart, artiste de la compagnie Jeux de Vilains, de Lailly-en-Val, qui mettra en scène les plus beaux textes. Cette manifestation fut un des grands succès de l'année 2017. Règlement et inscription en mairie ou sur www.clery-saint-andre.com. Remise des textes jusqu'au 26 mars 2018.



Concours *Osez la Poésie*

► SAMEDI 17 MARS - 20H - SALLE POLYVALENTE DE MAREAU-AUX-PRÉS

La commission Culture et la médiathèque de Mareau-aux-Prés fusionnent en 2018 leurs concours de poésie. Cette année, pas de cadre imposé, les poètes de tous âges composeront dans une forme et un thème libre. Le règlement est disponible en mairie ou sur www.clery-saint-andre.com. Les poésies sont à remettre jusqu'au 12 février 2018 à l'accueil d'une des deux mairies.

Une soirée de remise des prix sera organisée le 17 mars 2018 à Mareau-aux-Prés. Deux prix seront décernés : un pour la poésie classique et un pour la poésie en vers libres. Cette soirée sera animée par des artistes musiciens des écoles de musique locales.

Retour sur le concert des 30 ans de l'Harmonie de Cléry

Un anniversaire qui se voulait exceptionnel, l'objectif est réussi !

Ce samedi 24 novembre, l'Harmonie de Cléry a fait exploser une ambiance de fête au son des instruments à vent et à cordes. Le public enthousiaste exprimait sa satisfaction joyeuse à travers de longs applaudissements. Le Président, Mr Jean- Pierre Quesne et la Directrice Mme Stéphanie Moreau ont mis à l'honneur des personnalités liées à l'histoire de cette association musicale. Ainsi les Cléricois ont eu le plaisir de retrouver la direction de Dominique Voisin, de François Denais et Gildas Harnois au piccolo solo, interprétant magnifiquement « le merle blanc de Eugène Damare ». En 2ème partie, la fanfare « La Belle Image » dont le nom résonne à Cléry-Saint-André, a déployé toute son énergie pour fêter cet Anniversaire. Des musiciens danseurs ont fait voyager le public au rythme des musiques issues du répertoire traditionnel latino-américain. Un

Concert d'Anniversaire réussi qui récompense l'implication de chaque membre de l'Harmonie et des bénévoles car une belle organisation, une programmation de qualité avec une interprétation remarquable demandent beaucoup de travail en amont. Mais la récompense est à la hauteur des efforts fournis. « Vous avez enthousiasmé le cœur des Cléricois et de l'ensemble du public ».





Le Conseil municipal des enfants a élu ses représentants

Au cours d'élections organisées le 20 octobre et le 7 novembre 2017, les enfants de CM1 et CM2 des deux écoles cléricoises ont renouvelé la moitié des membres du conseil municipal d'enfants. Ce sont 9 nouveaux élèves de CM1 qui ont été élus, et rejoignent les enfants désignés en 2016.

À l'école des Bergerêts, ont été élus : BOUCHER Jade, FRONTIN Nathan, GAUVIN Clara, GONNEAU Zoé, GUAY Raphaël, MOTHU Angéline et MÉRIAUD-MESKALDJI Léo. À l'école Notre-Dame, ce sont : SIMON-GOBARD Emelyne et CHEVRIER Gabriel.

Les jeunes conseillers ont été accueillis par leurs aînés de CM2 au cours d'une séance d'installation le 17 novembre 2017. Ils ont ensuite procédé à l'élection du président et du vice-président qui seront chargés de représenter le C.M.E lors de plusieurs manifestations. 4 enfants étaient candidats et c'est Emeline RELET, élève de l'école Notre-Dame, qui fut plébiscitée comme Présidente avec 11 voix sur 18. Arrivée seconde avec 4 voix, Zoé GONNEAU, élève de l'école des Bergerêts, assurera la mission de vice-présidente.

Après cette étape, les 18 conseillers ont pu proposer leurs idées de projet à étudier au cours de cette année. Ont été proposé :

► En matière de protection de l'environnement

- Créer de nouvelles pistes cyclables
- Créer des hôtels à insectes
- Créer une association de nettoyage
- Lutter contre le gaspillage
- Disposer des nouvelles poubelles sur certains lieux publics
- Mettre en place des actions visant à nettoyer la ville
- Créer et installer des mangeoires à oiseaux
- Mettre en place des actions pour protéger les animaux
- Nettoyer l'Ardoux et installer des signalétiques de sensibilisation aux abords

► En matière de sports et de loisirs

- Recréer un terrain de cross, le « city » ayant remplacé le terrain qui existait avant
- Transformer l'ancienne maison de santé en Maison des associations
- Création d'une piste d'athlétisme
- Mettre en place un prêt des ballons
- Réaménager le skate Park
- Créer un mur d'escalade

► En matière de solidarités et de citoyenneté

- Développer des accès pour les personnes déficientes visuelles aux passages piétons
- Créer un parcours de randonnée accessible aux personnes handicapées
- Goudronner certaines zones pour en faciliter l'accès aux PMR

► En matière de culture

- Jumeler la ville avec une ville anglaise
- Installer une ou plusieurs boîtes à objets participatives

Cette année encore, la thématique de la protection de l'environnement est ressortie comme une priorité des jeunes élus cléricois qui ne manquent pas d'idées pour préserver la nature et les animaux. Aussi, le fil rouge de cette année sera « Respecter et Améliorer l'environnement pour une ville propre ». Les élus auront aussi à poursuivre le travail débuté l'année passée pour la création d'une aire de jeux sur la Place Charles De Gaulle.



L'AMAP s'agrandit !

L'AMAP (Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne) Terres d'Ardoux permet la rencontre de producteurs de produits Bio et de consom'acteurs chaque vendredi soir sous la halle près de la basilique.

Un vendredi par mois, les producteurs sont en plus grand nombre et offrent une diversité de produits.

Ainsi le vendredi 8 décembre, les adhérents de l'AMAP ont pu s'approvisionner en légumes et œufs comme chaque semaine, mais également ont pu retirer des commandes d'huiles et graines, de produits laitiers de vache, de viande de porc et d'agneau, de volailles, de bourgueil, de cidre et poiré, de bières, de thé et tisanes, de produits à base de châtaignes, de miel et produits dérivés.

Du pain est également proposé depuis décembre par une jeune boulangère qui a été embauchée par un boulanger bio. C'est au total 20 producteurs différents qui permettent maintenant aux AMAPIENS de se fournir en produits sains, goûteux et de grande qualité.

Vous souhaitez vous aussi manger bio et le plus local possible, faire vivre de petits producteurs qui ont choisi de cultiver la terre en la respectant, créer des liens ; rejoignez-nous en adhérant avec les 120 foyers qui ont déjà effectué cette démarche.

Vous pouvez nous rencontrer chaque vendredi de 18h à 19h30 sous la halle ou participer à notre assemblée générale qui aura lieu le 9 février à 20h à l'Espace Loire.

Site : terresdardoux.fr

e-mail : terresdardoux@gmail.com

Suivez-nous sur facebook : [@terresdardoux](https://www.facebook.com/terresdardoux)

Contacts :

Carmen Bertand - 07 86 64 46 82

Clarisse Cazeaudumec - 06 74 43 70 23

Elisabeth Legroux - 06 79 31 31 23



Amicale des Sapeurs Pompiers

Recrutement : Nous vous présentons 3 nouveaux sapeurs pompiers. De gauche à droite, Ludovic DESCHAMPS, Emma LE PON et Guillaume PLANQUE. Ils sont en cours de formation mais peuvent déjà intervenir pour des missions incendie ou des interventions liées aux intempéries. Ils sont « apprenant » pour les missions de secours à personnes le temps de finir leur formation. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Défi vélo : Un groupe de cyclistes sapeurs pompiers du Loiret ont roulé jusqu'au congrès national. Cette année il s'est déroulé en Corse à Ajaccio. Sur une équipe de 19 coureurs 2 font partis du centre de Cléry Saint André. Jean-Marc DUPLAN (59 ans) Chef de Centre et Lucie NEVEU (30 ans).

Ils ont parcouru 1108 km en 8 étapes dont 2 en Corse, en passant par le fameux « Mont Ventoux qui culmine à 1909 mètres d'altitude. L'équipe du Loiret est arrivée 2ème au classement national (Qui consiste à multiplier les km par le nombre de cycliste). Félicitations à tous !



Harmonie de Cléry

Une soirée d'anniversaire qui a tenu toutes ses promesses !

Le samedi 25 novembre, l'Harmonie de Cléry organisait un concert exceptionnel pour fêter ses 30 ans, avec comme invité la fanfare de la Belle Image. Ce soir là, les 500 spectateurs du gymnase se sont laissés entraîner dans une ambiance festive aux sons des rythmes latinos et cuivrés. Déambulation des musiciens au milieu du public, morceaux choisis de l'Harmonie avec d'anciens chefs ou musiciens qui ont marqué son histoire... et en deuxième partie, le spectacle DESPUES proposé par les musiciens de la Belle Image, avec du rythme, de la danse, des couleurs, de l'humour et surtout de la musique de très grande qualité. Une soirée qui restera un moment fort de la vie de l'Harmonie ! **Prochain rendez-vous : Samedi 24 mars 2018 : concert de printemps avec la Saint-Cyrienne, orchestre de Saint-Cyr-en-Val, à 20h30 à l'Espace Loire.**



AASC

En avant pour le sport !

Pour favoriser et rendre attractif le sport au sein de l'A.A.S.C. nous souhaitons organiser une collecte annuelle de canettes en aluminium.

En effet, l'aluminium se recycle à 100 %, quasiment à l'infini, sans perdre de sa qualité. Le recycler permet d'économiser 95 % de l'énergie qui serait nécessaire pour le produire (extraction de la bauxite, son principal minerai, fabrication, transport...).

En mettant en œuvre cette collecte nous participons ainsi à la réalisation de l'objectif du Grenelle de l'Environnement d'atteindre 75% d'emballages recyclés : un taux qui mettra la France au meilleur niveau des pays européens.

Par ce geste simple nous permettons à tous les Cléricois de contribuer à réduire l'empreinte carbone.

Cette collecte permettra de financer du matériel sportif, des projets ou le fonctionnement des sections de l'A.A.S.C.

Cette collecte volontaire est organisée de deux manières :

- Chez les particuliers
- Dans les établissements publics et les entreprises.

Pour les particuliers qui sont intéressés vous pouvez vous faire connaître soit en nous envoyant un mail à l'adresse suivante aasclery@gmail.fr soit en nous contactant au 06.86.53.27.24.

En ce qui concerne la collecte dans les établissements, un conteneur spécialement identifié sera déposé, ce qui vous permettra d'y déposer vos canettes. **Nous comptons sur votre mobilisation pour faire réussir cette opération.**



AAS Cléry Basket

Bonne Année 2018

L'AAS Cléry Basket est heureuse de vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Amis licenciés, nous serons heureux de vous retrouver le dimanche 28 janvier 2018 pour un après-midi festif et sportif en comptant sur la présence des parents pour leur grand match. Cette journée se terminera autour d'une bonne galette des rois.

Notez déjà sur vos agendas :

- Vide grenier de Printemps le 15 avril 2018 à l'espace Ardoux (en salle et en extérieur).

- Tournoi nocturne mixte le 7 juillet 2018 au gymnase communal avec restauration et moments festifs.

Rejoignez-nous les samedis pour encourager nos équipes jeunes. Si vous êtes intéressé par la pratique du basket-ball ou vous souhaitez découvrir ce sport, Venez faire un essai, nous serons heureux de vous accueillir tout au long de la saison.

Pour nous suivre et nous contacter :

Sur Facebook en mettant AAS Cléry Basket

Site web : <https://clerybasket.sportsregions.fr>

Adresse mail : clerybasket@gmail.com

Tél : 06 03 97 03 90 (A. Diet, président) / 06 83 55 77 97 (L. Merton, secrétaire)



AAS Cléry Randonnée

Notre section est affiliée à la Fédération Française de Randonnée (FFR) comme 68 autres clubs du Loiret. Notre adhésion contribue à protéger et entretenir les 3880kms de sentiers balisés dans le Loiret et à agir pour sauvegarder les chemins menacés.

Notre licence permet :

- d'être assurés avec assistance 24/24H – 7/7J
- des réductions sur les randonnées labélisées FFR.
- des tarifs réduits chez les partenaires de la FFR (Equipements, Voyages, Séjours).

4 de nos adhérents sont baliseurs officiels dont un est accompagnateur diplômé FFR.

Dans le cadre du PLU nous avons fait des propositions de « déplacements doux ».

En 2017 en plus de nos randonnées hebdomadaires et mensuelles nous sommes partis en Bretagne, en séjour Histoire sur les sites de Verdun, et un week-end nature à Eguzon. Pour 2018 nous programmons le Nord et la Belgique, l'Anjou, et Gatinais Puisaye.

Vous aimez la nature, vous aérer le corps et l'esprit, la convivialité, n'hésitez à nous rejoindre. Renseignements au 06 88 36 97 16 Sylviane BOISSAY-LELAIT





AASC Qwan Ki Do

Ouverture d'un nouveau créneau à Meung sur Loire pour l'AASC Qwan Ki Do :

Un nouveau souffle pour la section Qwan Ki Do qui, grâce à la mutualisation des disciplines sportives au sein de la communauté de communes, a obtenu un créneau supplémentaire, le vendredi à Meung sur Loire au Dojo de l'espace belle jeunesse (près du collège Gaston-Couté).

Grâce à ce nouveau créneau, l'AASC Qwan Ki Do est en mesure d'accueillir plus de nouveaux licenciés dans toutes les catégories (enfants et adultes) et dans ces deux disciplines : le QWAN KI DO (Art Martial Sino-vietnamien) et le TÂM THỀ (gymnastique douce, basé sur le Qi Gong).

Une inauguration a la mesure des résultats du club :

En effet, c'est avec un stage du Directeur technique Nationale, Olivier Massoutier (ceinture noire 6ième Dang) que ce nouveau créneau a été inauguré et il n'était pas le seul à avoir répondu présent à l'invitation de l'entraîneur Clérycois, Murtuza TILKI (ceinture noire 5ième Dang) : Jacinto MARTINEZ (entraîneur

National combat), Habib DEMIR et Pédrag Moric, tous ceinture noire 5ième Dang et bien d'autre licenciés du Qwan Ki Do, venus des quatre coins de la France pour cette occasion.

Le Qwan Ki Do et le Tâm Thê sont ouverts à tous et vous accueillent :

Le mercredi au Dojo des près de gains à Cléry st André:

- > 19h15 / 20h15 : cours Qwan Ki Do enfants (de 7 à 12 ans).
- > 20h30 / 22h30 : cours Qwan Ki Do adultes

Le vendredi au Dojo de la belle jeunesse à Meung sur Loire:

- > 18h50 / 19h50 : cours de Tâm Thê
- > 19h50 / 21h30 : cours Qwan Ki Do ados et adultes (13 ans et plus)

AASC Tennis de table

Le Tennis de Table à Cléry

Bien que la saison soit entamée depuis quelques mois, il est toujours possible de venir taper la petite balle blanche avec nous, au gymnase du collège. Nous sommes présents les mercredis de 18h30 à 20h30, et les vendredis de 17h30 à 20h30, de début septembre à fin juin.

Un Tournoi National à Cléry

Chaque année nous organisons un Tournoi, qui sera de niveau national pour la troisième année consécutive. Il aura lieu au gymnase du collège le week-end du 21 & 22 avril 2018. Des joueurs de différents niveaux et horizons viennent se rencontrer pour gagner les divers tableaux proposés sur deux jours. Certains joueurs étant classés dans le Top français, le haut niveau et le beau jeu seront au rendez-vous, ainsi que la bonne humeur et la convivialité !

Un club accessible sur les réseaux sociaux

Il vous est possible de suivre notre actualité (informations utiles, classements des membres, résultats des diverses compétitions...) sur notre blog « <http://tennisdetableclery.over->

blog.com/ » et sur notre page Facebook « Cléry Ping ». De plus, nous créons une page Facebook spécial pour le Tournoi National, très active (inscriptions, règlements, résultats...).





La reliure Cléricoise s'expose

Les 4 et 5 novembre 2017, l'association «la Reliure Cléricoise» s'est associée avec le club de reliure «Au fil des mots» pour présenter son travail à l'exposition d'Art et d'Artisanat à Donnery. La reliure Cléricoise a participé à cette manifestation avec une quarantaine d'exposants.

L'animation réalisée par notre président a séduit de nombreux visiteurs très intéressés par les livres et le travail de la reliure. Il a notamment montré la technique qui consiste, à l'aide d'un cousoir, à relier les cahiers d'un livre préalablement débroché pour une rénovation complète. Cette mise en pratique a suscité la curiosité du public et soulevé de nombreuses questions.

Une journée riche en échanges.



Ster Glaz

Pour fêter les 2 ans de l'association STER GLAZ, nous avons organisé le samedi 7 octobre, à l'espace Loire, notre 1er FEST NOZ.

Un FEST NOZ est un bal breton, en langue bretonne ça veut dire « fête de nuit ». Pour débiter la soirée, une initiation à la danse bretonne était proposée, suivi du bagad. Le groupe C'HOUEZ et le couple de sonneur Boedec/Quemarrec de Tours, ainsi que le duo Kerno /Buisson de Rennes ont animé la soirée et ravis les 200 danseurs venus de toute la région. Le bagad STER GLAZ qui a pour vocation de réunir les sonneurs initiés de la région, invite les personnes intéressées pour intégrer le groupe (percussions recherchés) ou aux Associations pour l'animation de leur soirée à prendre contact via :

contact.sterglaz@gmail.com ou sur la page Facebook



Cléry Son & Lumière

Les bénévoles du Son et Lumière de Cléry s'activent à la conception de leur spectacle de l'été "Liberté, les combattants de l'ombre". Les décors sont en cours de fabrication, dont un village grandeur nature qui symbolise les villages entre Beauce, Val de Loire et Sologne. Les couturières ont déjà confectionné les costumes de soldats (armées française, allemande et américaine), de miliciens et de gendarmes... Elles sont encore à la recherche d'habits d'époque (robes, manteaux, vestes, chapeaux, casquettes). Différents véhicules ont été acquis, dont une traction et une 202 pickup. Une opération de crowdfunding est en cours sur le site ulule.com pour financer l'achat d'un camion de transport de troupes. L'association recherche activement des figurants, en particulier des jeunes gens intéressés par les combats, dans l'armée allemande ou dans le maquis. Les acteurs répètent leurs rôles et la bande son sera enregistrée dans les prochaines semaines, avec une musique originale. *La billetterie est ouverte sur www.cleryraconte.com Pour intégrer la troupe, laissez un mail à contact@cleryraconte.com ou appelez le 06 41 67 53 36.*



Association Diagonales

Stage danse et arts plastiques aux vacances de Printemps

Depuis bientôt 10 ans, l'association de danse Diagonales, outre des cours de danse propose à tous les enfants de 6 à 10 ans adhérents ou non, un stage de danse et arts plastiques pendant les vacances de Printemps. Le matin, les enfants travaillent les arts plastiques sur un thème ou sur un artiste. L'après midi est consacrée à la danse autour du thème ou de l'artiste. À la fin du stage, les enfants présentent leurs différentes réalisations graphiques ainsi qu'une chorégraphie créée pendant le stage.

Dates à retenir dès à présent : du 26 au 29 avril 2018

Pour toutes inscriptions ou tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

06 81 99 42 33 / danse.diagonales@orange.fr

Vous pouvez également retrouver nos activités sur le site de l'association : <http://dansediagonales.wix.com/>

Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

Notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018 notamment de santé, de bonheur et de prospérité pour votre famille et vos proches.

Le 16 décembre la maison de santé a été inaugurée et devient ainsi un équipement remarquable qui permet de faire face à la désertification médicale frappant de plus en plus de territoires, notamment ruraux. Pour Cléry et ses environs, les habitants bénéficient ainsi d'une offre de services de santé large et pluridisciplinaire au sein d'installations modernes et fonctionnelles, dans un contexte de pénurie aigüe dans notre nouvelle métropole toute proche, mais également au niveau départemental et régional.

De nouveaux projets se dessinent: la rénovation de la rue du Maréchal Foch va débuter en 2018, une transformation importante qui va dynamiser le centre historique en continuité du parvis de la Basilique. Le bâtiment Pharma Synclair va être rénové pour offrir aux agents des services techniques un outil de travail modernisé et adapté aux besoins actuels.

Bonne année 2018.

Vivre à Cléry-Saint-André

Le Plan Local d'Urbanisme dans la concertation.

C'est heureux que la loi oblige la Majorité à créer une réelle concertation municipale pour la révision du Plan Local d'Urbanisme. Nous avons eu droit à un véritable dialogue, nourri de présentations en préparation de la réunion publique du 27 novembre. Mieux, l'adjoint à l'urbanisme a fait travailler l'ensemble de la Commission, et il a même associé un expert non-élu de notre groupe à un travail sur le patrimoine. Le résultat est logique : nous sommes en accord avec les grandes orientations proposées : une croissance de la population raisonnable qui nous ferait atteindre 4200 habitants en 2027, le respect des espaces naturels et agricoles, une ouverture à l'urbanisation maîtrisée. Après l'urbanisme, nous aimerions encore avoir quelques débats sur les cheminements doux, sur le parcours résidentiel pour garder nos jeunes. Ce serait bien aussi, de ne pas attendre le pont de Baule pour négocier dès maintenant la déviation de Cléry par le chemin des carriers et par la Salle. Il faudrait que notre adjoint en parle au Conseiller Départemental...

Enfin, quand la Majorité fait des progrès en acceptant les propositions constructives, il nous revient de le saluer. Nous restons ouverts, vigilants et positifs. Toujours.

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

Depuis le début de son mandat, la majorité, il faut le reconnaître, semble s'efforcer de s'astreindre à une gestion rigoureuse du budget municipale : en témoigne l'étude demandée sur la circulation (ARTER), ou encore la réduction des subventions attribuées aux associations.

Quel dommage que cela se fasse en dépit du bon sens ! L'étude ARTER est restée dans les cartons, et voilà comment sont remerciées les associations, qui font vivre et rayonner Cléry St André.

D'autant que cette gestion « en bon père de famille » n'est qu'une vision à court terme qui explique mal la débâche des dépenses engagées dans la réalisation des projets : l'aménagement du petit mail, l'accessibilité de la mairie, l'aménagement de la rue du Maréchal Foch, la réhabilitation de l'espace Loire, les ateliers municipaux, l'aménagement de la place de Gaulle etc.

Pourquoi cette concentration soudaine d'investissements ?

Une seule raison : nous sommes à mi-mandat, toutes ces réalisations seront visibles et durables et préparent les prochaines élections municipales. Dans le jargon politique, on appelle cela « le cycle électoral ».

Une vraie gestion s'entend dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement sur la mandature permettant de rendre la dépense publique plus efficace sans impacter trop fortement l'autofinancement.



Dates à retenir

JANVIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Vendredi	5	Assemblée Générale	Loisirs Détente	18h	Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	11	Atelier Scrapbooking Assemblée Générale	SHOL AASC Gym-Danse	14h-17h 19h	Petite Salle des Genêts d'Or Espace Ardoux
Vendredi	12	Galette + Assemblée Générale	FNACA		Petite Salle Espace Loire
Samedi	13	Galette Galette	AASC rando AASC aéromodélisme		Espace Loire Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	18	Don du Sang	EFS	16h30 - 19h30	Espace Loire
Vendredi	19	Galette + Assemblée Générale	CSHL		Espaces Loire et Ardoux
Dimanche	21	Saint Vincent	Confrérie Vigneronne		Espace Loire
Mardi	23	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Vendredi	26	Assemblée Générale Galette	Création Accueil AASC Cyclo		Espace Loire Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	27	Assemblée Générale	Comité des Fêtes		Espace Loire

FÉVRIER

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Jeudi	1	Art floral	SHOL	20h	Petite Salle des Genêts d'Or
Vendredi	2	Assemblée Générale + Maisons Fleuries	SHOL	20h	Petite Salle Espace Loire
Samedi	3	Soirée festive	APEL		Espace Loire
Dimanche	4	Jeux de Société	Parents d'élèves		Espace Loire
Vendredi	9	Assemblée Générale	AMAP		Espace Loire
Dimanche	11	Vide-Grenier	Les Calinoux		Espaces Loire et Ardoux
Mardi	13	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	17	Audition Ecole de Musique	EMM	après-midi	Espace Loire
Samedi	17	Assemblée Générale	AASC		Espace Ardoux
Dimanche	18	Loto	Cercle Albert de Mun	14h	Espace Loire
Jeudi	22	Atelier Scrapbooking	SHOL	14h-17h	Petite Salle des Genêts d'Or

MARS

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	10	Loto	AASC Foot		Espace Loire
Mardi	13	Conférence	SHOL	20h30	Espace Loire
Jeudi	15	Atelier Scrapbooking	SHOL	14h-17h	Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	17	Soirée Concours Poésie - Remise des prix	Municipalité	20h	Salle des Fêtes Mareau-aux-Prés
Mardi	20	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Lundi	19	Commémoration « Cessez le Feu en Algérie »	Municipalité		Mareau-aux-Prés
Jeudi	22	Don du Sang	EFS	16h30 - 19h30	Espace Loire
Samedi	24	Concert de Printemps	L'Harmonie de Cléry	20h30	Espace Loire
Samedi	31	Soirée Cabaret	Municipalité	20h	Espace Loire

AVRIL

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Jeudi	5	Assemblée Générale	Confrérie Vigneronne	15h	Espace Ardoux
Jeudi	5	Printemps des Poètes - Ateliers	Municipalité	journée	Salle des Fêtes de Mareau-aux-Prés
Vendredi	6	Printemps des Poètes	Municipalité	journée + soir	Salle des Fêtes de Mareau-aux-Prés
Samedi	7	Repas des Aînés	Municipalité		Espace Loire
Mercredi	11	Art floral	SHOL	20h	Petite Salle des Genêts d'Or
Jeudi	12	Atelier Scrapbooking	SHOL	9h-17h	Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	14	Carnaval des Ecoles	Ecoles	matin	
Dimanche	15	Vide-grenier	AASC Basket		Espaces Loire et Ardoux
Mardi	17	Art floral	SHOL	14h30-18h30	Petite Salle des Genêts d'Or
Samedi	21	Concours d'écriture - Remise des prix	Municipalité	20h	Espace Loire
Dimanche	22	Compétition	AASC Aéromodélisme		

